Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20261102-2026_150_DELIB-DE

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. de Stéphane de SALLIER DUPIN, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 26 octobre 2026

PRESENTS : BERNARD Matthieu, BEAUDET Xavier, BERNU Sylvain, BÉZARD Marie-Sergine, BIDANEL Nathalie, BOUGUET Julia, BOURRÉ Gilles, BOUZID Nathalie, BRUNET Jean-Maurice, CARIMALO Myriam, CORLAY Nathalie, de SALLIER DUPIN Stéphane, DELAITRE Véronique, DUBOIS Philippe, GALLÉE Fabienne, GIBIER-GODEL Tiphaine, GOASTER Samy, GUEGUEN Manuella, GUYMARD Jean-Luc, LAMIRAND Dominique, LE DOLEDEC Brice, LE GUEN Nadège, LINTANF Goulven, LORMEL Nicolas, MACHLOUT Georgette, MARTIN Bertrand, RAVARD Antoine, RUSU Mihaela, SAGORY Thierry, THOMAS Ann-Gaël, THOMAS Christophe, URVOY Laurence.

ABSENTS :
- GERTSCH Vanessa donne pouvoir à GOASTER Samy,
- GROIGNO Rémi donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- BURLOT David,

SECRETAIRE DE SEANCE : BIDANEL Nathalie

Délibération n°2026-150

Membres en exercice : 35 – Présents : 32 - Absents : 3 – Pouvoirs : 2

VIE ASSOCIATIVE
SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES 2026 - ATTRIBUTIONS

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions complémentaires, exceptionnelles, pour l'année 2026 aux associations en ayant fait la demande.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- ADOPTE la liste des subventions suivantes à verser en 2026, telles qu'elles figurent ci-après :

Structure	Type de subvention	Montant subvention
Comité du Secours Populaire Français Lamballe	Exceptionnelle	1 800 €
Parenteizh	Exceptionnelle	600 €
Sous total Action Sociale et Citoyenne		**2 400 €**
Fureur du Noir	Exceptionnelle	1 000 €
Les Bien-dits du Bignon	Exceptionnelle	450 €
Maison des Jeunes et de la Culture Lamballe	Projet	9 470 €
Sous total Culture		**10 920 €**

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20261102-2026_150_DELIB-DE

Structure	Type de subvention	Montant subvention
Vélo Sport Pays de Lamballe	Projet	800 €
Twirling La Penthièvre	Exceptionnelle	2 000 €
Sous total Sport		**2 800 €**
Syndicat mixte du Haras de Lamballe	Exceptionnelle	20 000 €
Sous total Vie associative		**20 000 €**
TOTAL GENERAL		**36 120 €**

- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité
Ne prend pas part au vote et se déporte : M. de SALLIER DUPIN
Ne prennent pas part au vote : MMES BOUZID, LE GUEN, URVOY, MM LINTANF, RAVARD

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 05 NOV. 2026

Stéphane de SALLIER DUPIN
Maire de Lamballe-Armor

Nathalie BIDANEL
Secrétaire de séance

MAIRIE LAMBALLE-ARMOR
Côtes d'Armor